Département des Landes Arrondissement de Dax SIVU Scolaire RPI Poyanne Laurède

Nombre de Conseillers
10
Conseillers en fonction
10
Conseillers présents
8

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Séance ordinaire du 12 octobre 2023

Sous la présidence de Madame Fabienne LABY-FAUTHOUX,

Présidente

Membres présents: Fabienne LABY-FAUTHOUX - Alain LABAT - Séverine SOUPOT - Catherine ROSSIGNOL — Pierre VINCENT - Anne ROUSERE - Michel ROUSSEL - Jean-Michel

ROMERO

Absents excusés: Nadine BOURLON – Christophe BERGE

Secrétaire de séance : - Jean-Michel ROMERO

Date de la convocation: 03 octobre 2023

ORDRE DU JOUR

- 1) Approbation du dernier compte rendu de séance
- 2) Désignation du secrétaire de séance
- 3) Décision modificative n°1
- 4) Point sur effectifs rentrée 2024 2025
- 5) Divers

Mmes Stéphanie Nassiet (CE2-CM1) et Julie Mora (CP-CE1) assite à la réunion

1) APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 12 JUILLET 2023

M. Jean-Michel ROMERO informe l'assemblée que le PV de cette séance a été publié avant validation et demande de corriger son prénom dans le point 3.

Le Comité Syndical à l'unanimité des présents et après avoir entendu les remarques de M. Jean-Michel ROMERO, approuve le procès-verbal de la séance en date du 12 octobre 2023.

2) DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Madame Catherine ROSSIGNOL se porte candidate et est nommée secrétaire de séance à l'unanimité des présents.

3) **DCM2023-12-7 : DM1**

Mme la Présidente informe l'assemblée qu'en 2022, l'Etat, par l'article 14 de la loi de finance rectificative du 16/08/2022, a mis en place un mécanisme de filet de sécurité inflation pour les communes, EPCI et syndicats les plus fragilisés financièrement par la hausse des prix de l'énergie et de l'alimentation. Le SIVU a donc perçu la somme de 1 931€

Suite à la publication au JORF de l'arrêté du 13 octobre 2023 portant attribution de la dotation mentionnée au I de l'article 14 de la loi de finances rectificative n° 2022-1157 du 16 août 2022 pour 2022, le SIVU doit reverser l'intégralité de cette somme.

En raison de crédits insuffisants au compte 7498 « Restitution des participations de l'Etat », Mme la Présidente propose d'augmenter les crédits budgétaires comme suit :

• Dépenses de fonctionnement

Cpte 7498 : Restitution participation Etat : + 1 931

• Recettes de fonctionnement

■ Cpte 7488 : Autres participations : + 1 931

Présents: 8 Vote: 8 Pour: 8 Contre: 0 Abstention: 0

Délibération reçue en Préfecture le 12/12/2023

4) Point sur les effectifs rentree 2024 - 2025

Les effectifs sont en baisse, 66 enfants sont scolarisés dans 4 classes :

• Maternelle : 15 enfants

PS:5 MS:5 GS:5

• Classe de Julie MORA : CP et CE1 – 16 enfants

CP: 12 CE1: 4

• Classe de Stéphanie NASSIET : CE2 – CM1 (une partie) – 17 enfants

CE2:10 CM1:7

• Classe de Laurède : CM1 – CM2 – 18 enfants

CM1:6 CM2:12

Rentrée 2024 – 2025 : 12 départs et 9 arrivées Rentrée 2025 – 2026 : 13 départs et 5 arrivées

Les enseignantes informent l'assemblée que les effectifs sont faibles et en baisse. Les enseignants doivent rencontrer l'inspecteur d'académie lors d'un conseil de maîtres.

Mme la Présidente informe l'assemblée qu'il va falloir déjà réfléchir à la rentrée prochaine et évoque une possible fermeture de classe. M. Michel Roussel précise qu'il souhaite conserver une classe à Laurède.

5) DIVERS

Personnel

Actuellement, le SIVU compte 6 agents dont un agent employé par le CDG40. Cinq agents sur six ont les qualifications requises pour encadrer des enfants

Mme Maïté Lesbarrères (Titulaires du BAFD) fera valoir ses droits à retraite le 1^{er} mars 2025.

Concernant les formations et à la demande du SIVU, Mme Cathy Lerre a débuté sa formation BAFD et Mme Patricia Da Silva s'est inscrite au BAFA. Cela permet d'avoir le nombre d'agents qualifiés nécessaire pour la PSO (aide de la CAF pour l'accueil périscolaire et les TAP).

• Fonds d'amorçage

Après le courrier d'un syndicat annonçant la fin de cette aide financière dès la rentrée 2024, il s'avère que cette décision serait reportée à 2025. Une telle décision aurait des conséquences sur le budget du SIVU puisqu'actuellement ce dernier perçoit 7 200€ de fonds d'amorçage.

L'arrêt de cette dotation pourrait avoir un impact sur le maintien des TAP et le temps scolaire (semaine à 4 ou 4,5j).

Pour la rentrée 2024, Mugron et Montfort en Chalosse (communes qui mettent à disposition les locaux scolaires pour les centres de loisirs) ont choisi de maintenir la semaine à 4,5 jours de classe. Le SIVU reste donc sur 4,5 jours.

• Perspectives rentrée 2025-2026

Au vu de tous ces éléments, il conviendra de travailler sur le fonctionnement du SIVU, le nombre d'agents, les emplois du temps du personnel...